

E-MER

Un portail des ports azuréens sur le web

La CCI met en service son Observatoire portuaire, véritable base de données actualisées à destination des acteurs du maritime.

Tout connaître sur l'offre et les activités des ports de la Côte d'Azur et de Monaco, telle est l'ambition affichée par le site www.observatoire-portuaire.fr, mis en ligne en mai dernier par la CCI de Nice. Pour sa réalisation, la direction des ports de l'institution consulaire a mobilisé les quarante autorités dédiées, publiques et privées, les collectivités locales (Métropole, Pays de Lérens, Département...) et la Principauté. «C'est une première en la matière sur le littoral français, garantit Franck Dosne, directeur des ports pour la CCI. Ce projet est né du constat qu'il existait de nombreuses études et bases de données sur l'activité portuaire, mais qu'elles étaient dispersées et difficiles d'accès. Avec l'ensemble des autorités portuaires, nous avons décidé de les regrouper pour les rendre accessibles via un portail unique sur internet.» On peut également, grâce à une cartographie interactive, prendre connaissance des activités (plaisance, yachting, croisière, transports maritimes, fret, réparation navale, pêche...) à l'échelle d'un port. «Nous avons recensé les professionnels, commerces et restaurants au-delà des zones portuaires pour atteindre l'exhaustivité.» Le site ambitionne aussi prochainement de visualiser en temps réel l'état de la



réservation des postes à quai dans les ports. Pour Michel Perrin, directeur du port privé de Cap d'Ail (260 places), l'atout reste d'avoir agrégé les multiples sources d'informations dispersées jusqu'ici. «Nous pourrions l'utiliser pour avoir des éléments de comparaison.» Le site pourrait même

servir de modèle sur d'autres littoraux méditerranéens. «Une extension vers les ports du Var et l'Italie lui donnerait une vocation plus européenne», imagine Michel Perrin.

A l'occasion de son lancement, l'Observatoire donne accès au premier Atlas des activités portuaires qui quantifie le poids économique du secteur via une batterie d'indicateurs pertinents. Par exemple, ledit Atlas constate que la quarantaine de ports azuréens couvrent une surface globale de 341 hectares avec 19.000 places (pour 50% publiques), soit 12% de la capacité nationale pour la plaisance. Près de 1.200 places peuvent accueillir des unités supérieures à 18 mètres. L'économie portuaire se chiffre à 94M€ pour 400 emplois directs. Au-delà, la filière nautique regroupe 1.074 établissements (soit 2.186 emplois) dont 54,1% dans la construction et la réparation navale, 28,8% dans le transport et la logistique maritime et 12,8% dans les produits de la

mer. Des chiffres qui soulignent, s'il le fallait, le poids économique de cette activité.

Michel Bovas

FORZA !

Corsica Ferries seule à la manœuvre à Nice

Assurant les rotations vers la Corse, la compagnie récupère les créneaux abandonnés par la SNCM pour accroître sensiblement son offre.

Un monopole chasse l'autre. Venue disputer en 1996 celui de la SNCM sur les lignes maritimes vers la Corse, la compagnie Corsica Ferries se retrouve désormais seule à occuper les quais. Dès cet été, la compagnie rajoute 21 escales (dont sept nocturnes) en récupérant les créneaux abandonnés par la SNCM. C'est l'unité *Sardinia Vera*, d'une capacité de 1.500 passagers et 550 véhicules, qui est affectée à Nice, proposant 31.500 places supplémentaires sur deux mois. De mai à septembre, la compagnie va monter à 744 rotations soit une sensible augmentation. D'ores et déjà, les réservations sont en hausse sans que l'on puisse évaluer le report des passagers venant de la SNCM. En 2014, le trafic avec la Corse (SNCM et Corsica Ferries) plafonnait à 716.174 passagers contre 796.876 en 2013, et Corsica Ferries s'adjugeait 80% du marché niçois.

Nouveaux bateaux

La compagnie a acquis en mai le ferry *Silja Festival* auprès de la compagnie finlandaise Silja Line. Considéré comme l'équivalent de l'actuel *Mega Smeralda* qui dessert Nice, la nouvelle unité prendra pour nom *Mega Andrea*. Long de 171 mètres, ce nouveau navire est capable d'atteindre la vitesse de 21 nœuds. Il est doté de 540 cabines et pourra transporter 550 véhicules et 2.000 passagers. Il fera l'objet de transformations sur six mois cet hiver pour être opérationnel en 2016 sur les lignes de Sardaigne. A noter que le *Mega Andrea* proposera sans doute en sus des mini-croisières, qu'il pourrait aussi être utilisé pour de grands événements comme le Tour de France, ou encore s'ouvrir à de nombreux *incentives* d'entreprises. Reste que les passagers voulant se rendre en Corse n'auront donc plus le choix à Nice qu'entre Corsica Ferries ou Corsica Airlines côté aérien. Plus de concurrence, bon ou mauvais signe ?

Michel Bovas

